



Toxique affaire p. 4 et 5

Le conseil municipal a voté le principe d'un accord avec l'État pour se débarrasser de ses emprunts toxiques.

Coup d'archer p. 9

Dans l'axe de la cible, l'archère stéphanoise Brigitte Duboc vise une qualification pour les Jeux paralympiques de Rio.

L'hôpital plus zen p. 18 et 19

L'hôpital Saint-Julien offre un service des urgences et de consultations plus fluide et plus proche que Charles-Nicolle.

Surveillance rapprochée

La loi sur le renseignement, associée à l'état d'urgence, fixe le cadre de la protection des citoyens face à la menace terroriste. Mais dans quelle mesure renforce-t-elle aussi les mécanismes de surveillance qui mettent à mal la vie privée et la liberté d'expression ? **p. 10 à 13**



En images

HANDBALL

Championnat du monde

Du 11 au 19 mars se tient le 23^e championnat du monde scolaire de handball dans différents lieux de la métropole rouennaise, dont le gymnase du Technopôle au Madrillet. Trente nations et quarante-quatre équipes féminines et masculines sont en lice.



PHOTO : M.-H. L.



PHOTO : JUDO CLUB

JUDO

Huit Stéphanois sur le podium

Le Judo club de Saint-Étienne-du-Rouvray a fait une belle moisson de médailles au championnat de Normandie des ceintures de couleur qui s'est tenu à Forges-les-Eaux les 27 et 28 février. Chez les cadets, Rémi Gantier et Chamil Idigov ont terminé deuxième et troisième. Chez les seniors, Alexis Barreau, Mathias Le Mee, Elias Kafia et Guillaume Bachtanick se sont hissés à la première place, tandis que Raphaël Banguet et Khoubeb Boussaâda se sont classés deuxième et troisième.



PRESSE JEUNESSE

Supplément printemps-été

Le troisième numéro de *Recto/Verso* est livré avec ce numéro du *Stéphanois*. Le supplément semestriel s'adresse aux jeunes de 10 à 14 ans. Ils y découvriront une bande dessinée inédite signée Steve Baker, auteur *Spirou*, et un grand reportage sur le centre de formation du HAC.



PHOTO: J.L.

MOTION

Loi Travail : mobilisation générale

« Considérant les graves reculs sociaux et sociétaux contenus dans le projet de loi El Khomri », le conseil municipal du 10 mars a voté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement « de retirer le projet de loi Travail ».

INFOS Le texte intégral de la motion est en ligne: saintetiennedurouvray.fr rubrique actualité



MOTION

Contournement Est : la mobilisation continue

Unanimité également au conseil municipal, opposé à l'actuel tracé du contournement, pour demander au maître d'ouvrage « de fournir les précisions préconisées par l'Autorité environnementale sur les points qui impactent le territoire stéphanois ». Ces points concernent notamment l'absence de données chiffrées sur le montant du péage et sur les risques sanitaires et environnementaux...

INFOS Texte de la motion à lire sur saintetiennedurouvray.fr rubrique actualité



À MON AVIS

Loi Travail : retrait et débat citoyen

Allonger la durée maximum de travail à 60 heures par semaine et 12 heures par jour ?

Baïsser la majoration des heures supplémentaires effectuées ?

Faire travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine des mineurs en apprentissage ?

Faciliter le licenciement des salariés refusant les modifications apportées à leur contrat de travail ?

Plafonner les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif ?

Couper en rondelles les 11 heures de repos journalier obligatoire ?

Élargir les motifs de recours au licenciement économique ?

Licencier plus vite et à moindre coût les salariés malades ?

À qui peut-on faire croire que ces dispositifs contenus dans la proposition de loi sur le travail vont créer de l'emploi ?

Ni la droite, ni l'extrême droite, ni le Medef n'osaient même en rêver.

C'est pourquoi, comme l'ont voté unanimement vos élus lors du dernier conseil municipal, je demande, au gouvernement de retirer le projet de loi Travail et j'invite la population stéphanoise à participer au débat démocratique et à intervenir de manière citoyenne dans le mouvement social qui s'est fait jour sur ce projet de loi.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert.

Illustration : Soulié - Iconovox. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

FINANCES LOCALES

Cure de désintox

Le conseil municipal a voté le refinancement de ses deux emprunts toxiques dont l'un des taux dépasse aujourd'hui les 20 %. Trois millions d'euros reviennent ainsi dans les caisses de la Ville.



Les coulisses de l'info

Après le crack boursier de 2008, Dexia et d'autres banques ont vendu des emprunts toxiques aux collectivités sans les informer sur les risques encourus. Ces produits auraient pu durablement plomber les finances stéphanoises. Comment la Ville se désintoxique-t-elle ?

La Ville a passé un accord pour en finir avec ses emprunts toxiques Dexia et leurs intérêts disproportionnés. « *La démarche de fermeté* », ainsi qualifiée par Joachim Moyse, le premier adjoint, qui lui permettait d'année en année de renégocier ces intérêts, ne semble plus possible. « *Cela amène la collectivité à changer de stratégie* », poursuit l' élu. La Ville accepte donc l'aide de l'État pour payer les pénalités (astronomiques : 4,28 millions d'euros pour un capital restant dû de 7,46 millions) de remboursement anticipé. En échange, toutefois, de ces 3,7 millions d'aide, qui lui feront ainsi économiser près de 3 millions d'intérêts sur quinze ans, la Ville doit abandonner ses poursuites contre Dexia, laquelle banque a pour principal actionnaire... l'État. « *La Ville n'a pas la possibilité financière de tenir jusqu'à l'issue, de toute façon incertaine, d'un procès qui peut prendre encore plu-*

sieurs années », assure l' élu.

Mais si les raisons de l'accord demeurent faciles à comprendre, la situation dans laquelle la Ville s'est retrouvée piégée, comme bon nombre de collectivités, l'est beaucoup moins.

Imbroglie

Difficile d'y voir clair dans les méandres des emprunts toxiques. D'autant que Dexia n'a rien fait, à l'époque, pour éclairer la lanterne de ses clients. La banque s'évertuait même à brouiller les pistes en appelant « Tofix » des emprunts comprenant un taux variable. « Il pourrait être considéré comme un manquement à l'obligation d'information que de qualifier de fixe un produit spéculatif dont le taux d'intérêt peut s'avérer erratique », disait en 2011 le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les emprunts toxiques.

C'est donc dans ces conditions si peu



INTERVIEW

« Le pistolet sur la tempe »

Catherine Le Gall,
est journaliste, co-auteure de
Dexia, une banque toxique
(2013, La Découverte) et de
« *Collectivités locales : le piège des
emprunts toxiques* »
(2014, *La Revue dessinée* n° 5),
prix du meilleur article financier 2015.

Comment les emprunts Dexia sont-ils devenus toxiques ?

Dexia – mais ce n'était pas la seule, il y avait aussi la Royal bank of Scotland ou la Deutsche bank – vendait aux collectivités des produits à taux structuré en leur disant que les risques étaient mesurés. Dexia faisait valoir le côté rassurant de prêts comme Tofix Dual appuyés sur la parité euro-franc suisse. Mais le problème du franc suisse, c'est sa solidité même. Après la crise de 2008, les investisseurs se sont repliés sur lui. La parité avec l'euro s'en est trouvée déstabilisée. La formule de calcul des taux a été activée, ils ont pu atteindre 25 %.

Y a-t-il eu tromperie de la part des banques ?

Les commerciaux qui démarchaient les collectivités n'insistaient pas sur les risques. Ils avaient un intérêt financier à placer le plus de produits. Dans mon livre, je cite un commercial qui raconte qu'il les vendait « comme des palettes de coca ». De leur côté, les collectivités cherchaient à faire des investissements sans augmenter les impôts. Elles ont voulu le beurre et l'argent du beurre.

Quel est le montant de la facture ?

Selon le rapport du sénateur Maurice Vincent, la facture pour l'État s'élève à 20 milliards d'euros. Il a renfloué la banque de 6,6 milliards, il a repris les emprunts toxiques qui représentent un risque de 16 milliards et mis en place un fonds de soutien. Par contre, pour en bénéficier, les collectivités doivent renoncer à poursuivre la banque. En somme, l'État limite ses pertes, le pistolet sur la tempe des collectivités pour les forcer à payer.

« transparentes » et « loyales », pour reprendre encore les mots de la commission d'enquête, que Dexia a proposé à la Ville de restructurer sa dette en 2006 et 2008, « en présentant les choses de manière plus intéressante, indique Joachim Moysse. On est alors passé d'un taux fixe ancien situé entre 7,25 et 8 % à un taux structuré entre 3,5 et 5 %, mais ce que Dexia avait oublié de dire, ce sont les risques inhérents à ces produits ».

Hold-up suisse

L'avantage des premières années a brutalement tourné au cauchemar financier après la crise des *subprimes*, en 2008. Le taux structuré a grimpé en flèche pour atteindre aujourd'hui les 22 %, voire, en 2025 si rien n'était fait, les 26,1 %. Les raisons du désastre ? Un taux calculé sur la parité euro-franc suisse. « Les séries historiques sur dix ou vingt années accréditaient l'idée que la parité entre les deux monnaies ne

pouvait pas tomber en dessous de 1,44 quels que puissent être les événements internationaux », souligne la commission d'enquête parlementaire. Ce que Dexia ne se privait pas de répéter aux collectivités... tout en faisant, contre elles, le pari inverse. « Il faudrait créer un pôle public financier, conclut le premier adjoint, pour permettre aux ménages, aux petites entreprises et aux collectivités d'emprunter à moindre coût. » Une telle « banque » publique aurait certainement coûté moins cher aux contribuables que Dexia. ■

▲ Selon la commission d'enquête sur les emprunts toxiques, « 10 milliards d'encours de prêts structurés aux collectivités locales, considérés comme risqués, [...] devraient faire l'objet d'une restructuration ».

JEUNESSE

C'est bientôt les vacances



Le guide vacances enfants-adolescents pour l'été 2016 est sorti. L'ensemble des tarifs et des offres de séjours ainsi que les différents centres de loisirs proposés par la Ville y sont détaillés. Les centres et séjours s'adressent aux enfants à partir de 3 ans (2 ans s'ils sont scolarisés) et aux ados jusqu'à 17 ans. De nouvelles destinations font leur entrée. Cette année encore, la priorité sera donnée aux enfants et aux jeunes n'ayant jamais participé au dispositif « centre de vacances ».

Le guide est disponible dans les accueils mairie, Animalins et sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr rubrique culture, loisirs/spécial enfants.

INSCRIPTIONS Guichets Unicité (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré).



Des espaces calmes ont été ouverts au centre de loisirs de La Houssière. Les enfants s'y retrouvent lorsqu'ils n'ont pas envie de participer aux activités.
PHOTO : L.S.

ENFANCE

La Houssière se recentre

Le centre de loisirs de La Houssière a repensé son accueil et les rythmes des 6-13 ans. La structure municipale a évolué et les enfants ont retrouvé le plaisir des vacances.

ÉLYSIA NE VOULAIT PLUS ALLER AU CENTRE.

« Elle avait une boule au ventre, confie sa maman, Jacqueline Millon. La marche a été haute entre le centre de loisirs maternel Louis-Pergaud et celui de La Houssière. » Passer d'une structure maternelle à une structure primaire peut certes s'avérer intimidant mais les équipes d'animation reconnaissent, de leur côté, qu'il y avait aussi un besoin de faire évoluer le projet du centre de loisirs de La Houssière. « C'est le sens même de notre travail de faire en sorte que les enfants aient envie de venir au centre, assure Jean-François Belfort, directeur adjoint du service enfance. Ils doivent pouvoir y trouver des choses qui leur conviennent. »

Les équipes ont donc associé les enfants à leur réflexion. Elles leur ont demandé ce que serait le centre de leurs rêves... « Leurs réponses nous ont aidés à construire le nouveau projet », se félicite Sandrine

Bouillette, coordonnatrice des centres de loisirs. Des jouets, des livres plus récents, des espaces où les enfants peuvent venir lire ou jouer librement auront été quelques-uns des points forts de la réflexion avec les principaux intéressés. « Depuis décembre, les gamins ont trouvé leur rythme, ils sont apaisés, sourit

Sandrine Bouillette. Ils font ce qu'ils ont envie de faire, il n'y a pratiquement plus de conflits. »

Co-réflexion avec les enfants

Les Assises de l'éducation organisées par la Ville en novembre dernier n'auront pas été étrangères à

cette volonté de faire évoluer le projet du centre, reconnaît Jean-François Belfort. « Les Assises ont confirmé la nécessité de travailler sur une approche différente du centre avec notamment plus de temps libre pour l'enfant. » « Ils sont là pour jouer, pour s'éclater, abonde Sandrine Bouillette, un enfant qui ne veut pas venir au centre, ce n'est même plus imaginable. »

DANSE INCLUSIVE

Le mix des danseurs

Depuis janvier, la danseuse et chorégraphe Anne Delamotte anime un atelier de danse contemporaine où des personnes en situation de handicap et « valides » s'expriment ensemble.

Ils ne sont pas encore très en rythme mais ils dansent. Car Anne Delamotte veille à ce que personne ne se perde en route. L'atelier de danse inclusive qu'anime la danseuse-chorégraphe depuis le début de l'année ne recherche pas le mouvement parfait, il vise avant tout, assure-t-elle, à ce que « *chacun trouve son compte* », et surtout, « *à créer des rencontres* ».

Travailleur dans un établissement spécialisé d'aide par le travail (Ésat) ou « valide », chacun est donc le bienvenu dans cet atelier dont la seule différence avec un cours de danse ordinaire sera, en fin de compte, la gratuité. « *Pas besoin d'avoir une expérience préalable de la danse ni une condition physique particulière*, explique la chorégraphe. *J'adapte mes exigences à ce que chacun peut faire, la seule condition que je pose, c'est de s'engager sur le projet jusqu'au bout de la démarche artistique.* »

Formée à la danse contemporaine, Anne Delamotte travaille sur « *le ressenti des énergies* ». Elle invite ainsi chaque participant à « *trouver le chemin par lui-même* », ce qui, confie-t-elle, questionne sa pratique de danseuse et de chorégraphe. « *Je dois penser aux mouvements différemment, réfléchir à ce qu'ils sollicitent dans le corps, au niveau du squelette et des muscles, trouver un cheminement qu'on peut emprunter sans réfléchir.* »

Voir ce qu'on ne veut pas voir

Ne pas trop réfléchir, certes, mais la chorégraphe sait aussi trouver le temps de s'arrêter sur les choses. L'univers artistique de la chorégraphe est ainsi fait (lire *Le Stéphanois* n° 185), Anne Delamotte aime observer ce qu'on ne veut généralement pas voir... « *Je travaille actuellement sur un spectacle intitulé Exit qui parle de la rupture sous toutes ses formes, qu'elle soit sociale, professionnelle ou émotionnelle, tous ces phénomènes qu'on ne prend pas le temps*



L'atelier de danse inclusive animé par Anne Delamotte est gratuit et ouvert à tous, danseurs et non danseurs.

PHOTO : J.-P. S.

d'observer, parce qu'il faut aller vite, passer à autre chose. »

Prendre le temps de se poser, chercher le chemin qui mène à soi-même et aux autres, voilà sans doute la philosophie de cet atelier. « *Les personnes en situation de handicap sont, malgré elles, en rupture avec leur environnement, et comme on a vite fait de ranger les gens dans des cases, leur environnement s'en retrouve lui aussi en rupture avec eux* », regrette la chorégraphe.

Quelques pas de danse suffisent pourtant à réconcilier les corps... et à montrer que les valides ne sont pas toujours, d'ailleurs, mieux au fait du leur que leurs partenaires en situation de handicap. « *On dit que les personnes en situation de handicap sont un public empêché*, renchérit Anne Delamotte, *mais empêché de quoi ? Avec moi, ils dansent !* »

ATELIER DE DANSE INCLUSIVE Les lundis de 10 h 30 à midi (jusqu'en juin), gratuit, espace Georges-Déziré. Renseignements au 06 76 81 71 88.

TENNIS

Service gagnant



PHOTO: L. S.

Le club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray accueille lundi 21 mars les matches de sélection départementale de tennis adapté.

Une quarantaine de participants sont attendus. « Ce sont des personnes en situations de handicap mental et psychique, explique Thibaut Aupert, vice-président du club stéphanois. Les balles sont plus souples, les joueurs ont droit à deux rebonds et le terrain est plus petit. » Pour le moment, le club stéphanois ne compte aucun licencié en situation de handicap dans ses rangs, précise Thibaut Aupert, « mais l'organisation de cette sélection est le début d'une ouverture au handicap ».

Jeudi 3 mars, le même club avait organisé sur ses courts du parc omnisports Youri-Gagarine un championnat par équipe réunissant une trentaine de compétiteurs venus essentiellement de la Métropole (photo).

RENSEIGNEMENTS Tél. : 06 09 41 36 44. Entrée libre.



Dans le texte de Tahar Fahloun, les repères géographiques sont volontairement gommés. Les plus perspicaces reconnaîtront néanmoins Oissel et les ambiances de la rue Maurice-Leverger.

PHOTO: J. L.

LECTURE

Entre deux mondes

Tahar Fahloun sera présent à la bibliothèque Elsa-Triolet samedi 26 mars pour évoquer une part de sa jeunesse entre Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray au début des années 1950.

EN 1990, TAHAR FAHLOUN EST « **ENTRÉ EN ÉCRITURE** ». Il était temps pour lui de coucher sur le papier quelques souvenirs de son enfance. Aujourd'hui, son texte intitulé *Le Chasseur de frontières* donne à voir une série de personnages, dans l'ambiance des Trente Glorieuses. « Je n'ai pas voulu faire un documentaire mais plutôt une galerie de portraits », précise-t-il. On croise donc le père Youssef, le Kabyle, qui revient en France avec Nora, la troisième épouse, pour s'installer dans un petit café de la banlieue rouennaise, en 1948. Il y a aussi Omarani « Le Hollandais » et Kamoun, le Marocain. Une vie en communauté, à l'abri, « un milieu à la fois fermé sur des traditions kabyles et ouvert sur le monde quand l'univers des Européens pénètre le quartier avec le facteur et le docteur ».

Pris entre ces deux mondes, deux religions et deux pays, le chasseur de frontières passe son temps à chercher sa place dans le contexte d'une guerre qui ne dit pas son nom, là-bas, en Algérie. « Nous étions six enfants et ce qui nous a sauvés, c'est l'école de la République », insiste Tahar Fahloun.

Un lieu d'intégration par excellence alors que pour le jeune Français d'origine kabyle, le sentiment est partagé. « *Le 19 mars 1962, c'est le cessez-le-feu en Algérie. Une grande fête est organisée à la maison. Mais aussitôt après nous sentons que nous devenons des étrangers sur notre sol de naissance. Ça nous dérange d'autant plus qu'à l'époque on n'a pas voix au chapitre.* »

La prise de parole aura lieu à la bibliothèque Elsa-Triolet samedi 26 mars avec Ghislaine Fahloun, l'épouse de Tahar et l'atelier de lecture à voix haute de Saint-Étienne-

du-Rouvray. « *Quand j'écris, je suis guidé uniquement par la plume et les situations qui m'entraînent. C'est la mémoire de l'enfance qui s'exprime, naturellement un peu déformée.* » Il revient alors à la poésie d'entrer en jeu. Un temps d'écoute avant de poursuivre le dialogue pour peut-être en finir avec les frontières.

RENDEZ-VOUS Lecture d'extraits du texte de Tahar Fahloun, *Le Chasseur de frontières*, samedi 26 mars à 15 heures à la bibliothèque Elsa-Triolet. Mise en musique à l'accordéon par Chantal Lefèbvre. Thé offert par l'école des adultes de l'Aspic. Entrée libre.

COMPÉTITION

Cœur de cible

À quelques mois des Jeux paralympiques de Rio, la championne stéphanaise de tir à l'arc, Brigitte Duboc, enchaîne les entraînements, les stages et les compétitions pour décrocher une qualification et une médaille.

Depuis janvier 2016, une cible a été installée par la Ville sur le terrain de la Sapinière. « Il y a quelques semaines, des jeunes sont venus me demander ce que je faisais là. Ils avaient entendu le son de la flèche qui se plantait dans la cible mais ils ne savaient pas d'où elle venait. Je leur ai expliqué que je me trouvais 70 mètres plus loin », raconte la championne de tir à l'arc Brigitte Duboc, avec un léger sourire aux lèvres. Malgré la tension et la fatigue de la préparation pour les Jeux paralympiques de Rio, la championne stéphanaise n'est jamais avare de son temps pour témoigner de son expérience de sportive de haut niveau. « Le sport fait partie de ma vie. Quand la maladie m'est tombée dessus, je ne pouvais pas imaginer arrêter. J'ai découvert le tir à l'arc et au fil du temps je me suis mis à décrocher des médailles. »

Un parcours entamé il y a vingt-cinq ans et qui a permis à Brigitte Duboc d'être présente aux Jeux de Pékin en 2008 et aux Jeux de Londres en 2012. Une manière aussi de mesurer le chemin parcouru dans l'esprit du public. « À Pékin, les athlètes handicapés ont été totalement ignorés par la presse. Mais à Londres, cent heures de direct ont été consacrées aux épreuves paralympiques. Nous étions vraiment de la fête, des athlètes comme les autres... » Une évidence pour Brigitte Duboc qui, en dépit de son handicap*, ne rate jamais une occasion de tirer contre des valides, y compris lors des championnats de France.

Gérer la pression

Pour l'heure, Brigitte Duboc se concentre sur sa qualification et guette le ciel chaque matin. « Dès que le temps le permet, je suis sur le pas de tir pour des sessions de trois heures. » Celle que l'on nomme en compétition « la hyène » aborde ces Jeux 2016 avec



Les qualifications pour les Jeux paralympiques de Rio tomberont après une ultime compétition qui se déroulera en juin en République tchèque. Brigitte Duboc compte bien faire partie du voyage.
PHOTO: J.L.

un autre état d'esprit. « Quand j'ai décroché l'or aux championnats du monde en 2013, je n'étais pas forcément prête pour ça. Du jour au lendemain, je suis devenue la fille à abattre. Je me suis écroulée l'année suivante aux championnats d'Europe en Suisse. Un vrai burn-out sportif. Je ne pouvais même plus toucher un arc. »

Au fil du temps, l'envie est revenue avec un bonus de sagesse. Brigitte Duboc reconnaît avoir appris à se préserver et à se concentrer sur le plaisir, « d'autant plus que les Jeux de Rio pourraient bien être les derniers pour moi ». La championne stéphanaise peut

d'ores et déjà se rassurer sur son niveau puisqu'elle est la seule dans sa catégorie à avoir décroché une partie de son billet lors des championnats du monde qui se sont déroulés en Allemagne en 2015. « Le niveau international a explosé avec les Russes, les Chinois, les Coréens et les Allemands. Mais l'essentiel reste d'être le meilleur, au bon endroit et à la bonne heure. » Fidèle à ses principes, Brigitte Duboc ne manquera pas de viser le podium. ■

* Brigitte Duboc est atteinte d'une dystonie, une maladie neurologique qui se manifeste par des troubles du tonus musculaire.

Tous surveillés ?

L'application de la loi sur le renseignement votée en juillet 2015, associée au maintien de l'état d'urgence, concentre entre les mains de l'État des méthodes d'investigation qui s'appuient sur des réseaux privés et publics. Une confusion des genres qui semble repousser les limites du cadre légal.

Les coulisses de l'info

77 % des Français sont favorables à l'état d'urgence. La surveillance comme mode de protection, oui, mais à quel prix ? Et pourrions-nous jamais revenir en arrière pour défendre la vie privée et la liberté d'expression ?

Que l'on envoie un mail, que l'on passe un coup de téléphone, que l'on fasse usage d'une carte de fidélité dans un magasin ou que l'on consulte une information sur internet, rien n'échappe aux réseaux de surveillance. La loi sur le renseignement votée en juillet 2015 et la mise en œuvre de l'état d'urgence, prolongé jusqu'en mai 2016, ont rebattu les cartes de notre démocratie, en dehors des frontières reconnues des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. « Un

peu comme si l'État français voulait devenir un Google de la sécurité. De fait, les actions conduites par les services de renseignement s'appuient aujourd'hui sur des techniques mises en place par des acteurs privés, les fameux Gafa'. Il n'est plus seulement question de surveiller mais de façonner nos comportements de la même manière que Google peut façonner nos intentions, nos choix et nos pratiques », explique Philippe Aigrain, co-fondateur de La Quadrature du net, une association de défense des droits et des



libertés des citoyens sur Internet.

« La pêche au chalut »

En somme, si le gouvernement semble clair sur les objectifs, il reste plus flou sur les modes d'application. L'article L. 811-2 de la loi sur le renseignement dispose en effet que « les services spécialisés de renseignement [...] ont pour missions, en France et à l'étranger, la recherche, la collecte, l'exploitation et la mise à disposition du gouvernement des renseignements relatifs aux enjeux géopolitiques et stratégiques ainsi qu'aux menaces et aux risques susceptibles d'affecter la vie de la Nation ».

Reste à voir sur quelles méthodes s'appuient ces principes. Il y a les interceptions de sécurité qui permettent de viser l'entourage de la personne ciblée et qui portent sur les conversations téléphoniques ou les contenus de courriels. Il y a aussi les Imsi-catcher² qui interceptent toutes les communications dans un périmètre donné. Une collecte de masse considérée par la Quadrature du net comme une aberration pratique et technique ne serait-ce que par rapport au stockage des données. Énormément d'informations puisées à la source mais, au final, peu de capacités d'interprétation.

Et puis, les services de renseignement peuvent aussi compter sur les opérateurs de communication et les fournisseurs d'accès à internet qui se retrouvent en première ligne, malgré eux. Là encore, le cadre de la loi est à géométrie variable. Si l'article L.34-1 du code des postes et des communications, créé par l'article 29 de la loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, prévoit que les opérateurs « effacent ou rendent anonyme toute donnée relative au trafic »,

il prévoit aussi des dérogations de sorte que l'effacement de ces données peut être différé pour une durée maximale d'un an.

Éthique et techniques

Quantic Telecom est un fournisseur d'accès à internet local, fondé en 2011. Ses services s'adressent essentiellement à des étudiants, notamment sur le campus de Saint-Étienne-du-Rouvray. « On ressent davantage la pression sur nous. Dès la création de Quantic Telecom, nous avons eu pour obligation de mettre en place les dispositifs techniques nécessaires pour répondre un jour à des réquisitions judiciaires ou administratives », explique Josselin Lecocq, co-fondateur de Quantic Telecom. Sur le plan technique, la loi sur le renseignement n'a donc pas bouleversé la donne. En revanche, elle élargit le champ des autorités qui peuvent demander la communication d'informations sur des clients usagers et sans justification ou alors avec le minimum d'argumentation. « Nous avons très peu de questions de clients mais, en interne, nous nous en posons beaucoup en particulier pour trouver un juste équilibre entre notre éthique de fournisseur d'accès et le respect de la loi qui s'impose à tous. Sachant que notre marge de manœuvre est réduite. Comment refuser une réquisition et sur quels motifs ? »

Un débat éthique qui s'est invité ►

▲ Pour répondre à des réquisitions administratives ou judiciaires, le fournisseur d'accès à internet Quantic Telecom est tenu de conserver pendant un an des éléments relatifs à l'identité du détenteur d'une adresse IP pour un jour et une heure donnés. Les URL et le contenu des messages ne sont pas stockés.

PHOTO : J. L.

INTERVIEW

« Des techniques inacceptables »

Laurence Blisson,
secrétaire générale
du syndicat de la magistrature.

Sur quels points contestez-vous la loi sur le renseignement ?

Le cadre d'application nous paraît trop large et par conséquent abusif. Il est question par exemple de la Défense mais aussi de la promotion des intérêts économiques de la France. Dans ce cadre étendu, toute voix contestataire est susceptible d'être surveillée alors que c'est parfaitement illégitime. Dans le même temps, nous contestons la procédure de décision et de mise en œuvre. Il n'est pas admissible que l'exécutif soit seul décisionnaire. La Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement composée de parlementaires, de membres du Conseil d'État, de magistrats de la Cour de cassation et d'un spécialiste en électronique est purement consultative. Les décisions devraient être prises par une autorité juridictionnelle indépendante composée de magistrats de l'ordre judiciaire et administratif.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Certaines techniques sont inacceptables voire inefficaces : la surveillance algorithmique, l'utilisation des Imsi-catcher, capables d'intercepter toutes les communications dans un périmètre donné, ou encore la sonorisation ne devraient être possibles que sur la recherche d'une infraction pénale. Le gouvernement a prétendu encadrer les activités de renseignement. En fait, il n'a fait qu'étendre les capacités techniques. L'État a clairement autorisé les Gafa¹ à faire de la surveillance de masse. Selon moi, le renseignement humain reste le plus efficace. Et pour qu'il le soit encore davantage, il faut éviter de soumettre ces services à une obligation de résultat.

► le 28 février 2016 dans les allées de l'Assemblée nationale lorsque le député PS du Cher, Yann Galut, a déposé un amendement au projet de loi pénale sur le crime organisé afin d'imposer une amende pouvant s'élever à 1 million d'euros aux entreprises comme Apple et Google qui refusent de fournir le moyen d'accéder aux données en clair sur les téléphones de leurs clients. Cet amendement fait écho au bras de fer opposant actuellement le géant américain Apple qui refuse au FBI la

possibilité d'accéder au contenu du téléphone d'un des auteurs de l'attaque terroriste de San Bernardino, en Californie, dont le bilan s'élève à 14 morts et 21 blessés. Jusqu'à nouvel ordre, concilier sécurité et respect de la vie privée reste donc une équation à plusieurs inconnues. ■

¹ Gafa : acronyme désignant Google Apple Facebook et Amazon

² Imsi-catcheur : fausses antennes qui permettent d'intercepter les conversations téléphoniques

Accepter ou refuser

Qu'on télécharge un logiciel ou qu'on crée un compte sur une plateforme internet, il arrive toujours un moment où nous avons le choix d'accepter ou de refuser les conditions d'utilisation d'un service. Mais avons-nous encore le choix d'accepter ou de refuser d'être surveillés ?

Dès lors qu'un individu prend conscience qu'il est potentiellement surveillé en se connectant à internet ou un passant un coup de téléphone, deux types de réactions sont envisageables. « La plupart des personnes estiment que la mise en œuvre de ces mécanismes de surveillance n'est pas si grave puisqu'ils

n'ont rien à se reprocher, explique Philippe Aigrain, co-fondateur de la Quadrature du net. *D'autres tentent de renforcer la protection de leur intimité en prenant le risque de se couper d'une liberté de communiquer avec ceux qui n'adoptent pas les mêmes systèmes de protection.* » Dans cette dernière catégorie, les hackers font office de pionniers, bien avant

même qu'il ait été question d'état d'urgence dans notre pays.

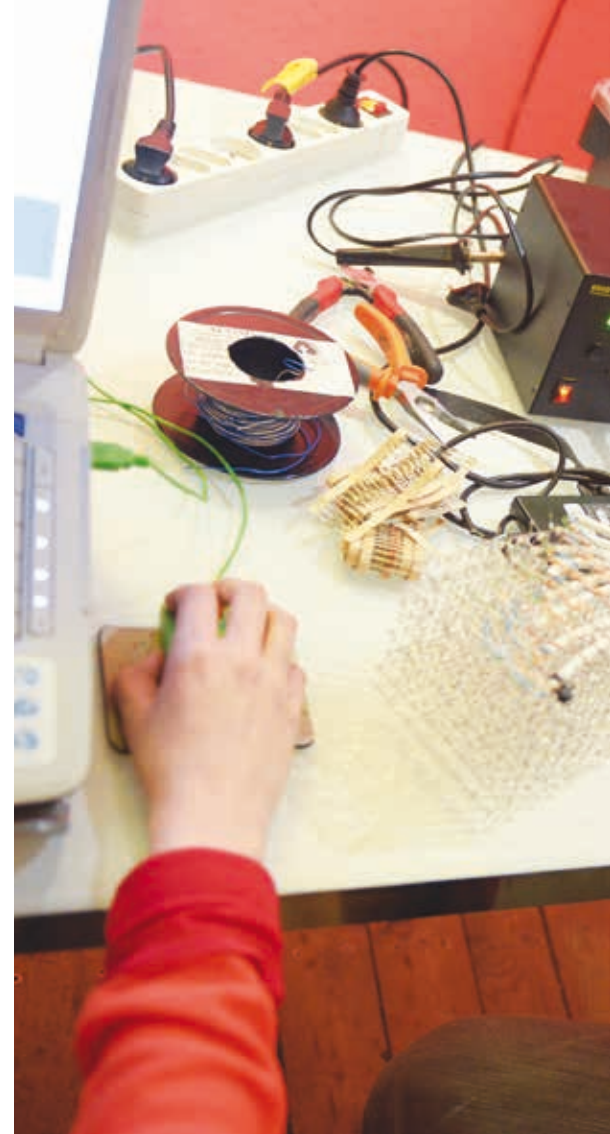
Protection rapprochée

Le collectif Jeanne d'Hack se réunit tous les lundis soir au sein de l'association Échelle Inconnue, installée à Rouen. Ce groupe rassemble plusieurs générations, de 16 à 40 ans, bricoleurs passionnés et programmeurs. Parmi les sujets évoqués lors de ces rencontres, il y a naturellement les moyens de sécuriser ses mails, de tchater sans se dévoiler, de « skyper » sans Skype et de crypter ses SMS. Pour Rémi, alias « Gnieark », hacker à ses heures perdues, « il y a toujours une faille à exploiter. On peut tout chiffrer et sans jamais sortir du cadre de la loi... » En effet, l'usage du logiciel PGP, autrefois considéré comme une arme de guerre de deuxième catégorie, a été libéré depuis la loi pour la confiance numérique votée en juin 2004. « Il suffit d'avoir son propre serveur mail. Petit souci, PGP ne fonctionne que si le destinataire a les moyens de déchiffrer le message. »

Dans un autre registre, le réseau Tor permet



◀ Sans même l'utiliser, un téléphone portable demeure géolocalisable en permanence et en temps réel. Le meilleur moyen de préserver sa vie privée reste encore de l'oublier dans un tiroir.





de rendre anonyme l'origine des connexions pour des navigations sur le web. *« Il s'agit de chiffrer les données à l'entrée du réseau pour que le fournisseur d'accès ne sache pas à quel site on se connecte et quelles infos on échange. Cet outil technique permet de contourner des dispositifs de blocage ou de censure. Il est souvent utilisé par des lanceurs d'alerte ou des défenseurs des droits dans des pays où ils sont contestés. »* Un aspect qui ne semble pas convaincre les syndicats de policiers français qui ne cessent de demander le blocage de Tor en France.

Le monde à l'envers

Il existe aussi des moteurs de recherche comme Qwant et Duck duck go, plus anecdotiques et à la portée de tous, qui certifient ne stocker aucune information personnelle concernant les utilisateurs... à l'inverse de Google. Une intention qui détonne dans le concert des fournisseurs d'accès. Car d'une manière générale, la cape d'invisibilité, version Harry Potter, n'existe pas sur le web et sur les réseaux de téléphonie mobile. S'il est

toujours possible de crypter les contenus, en revanche, les métadonnées – l'identité de l'émetteur et du destinataire, l'heure d'envoi du message, voire le lieu – restent le plus souvent accessibles. Autre problème, dès lors que nous tentons d'emprunter des voies détournées ou que nous essayons de protéger l'intimité de nos communications, *« nous passons pour des gens louches »*, insiste Rémi. Autrement dit, *« si vous avez des trucs à planquer, ne communiquez pas par mail et oubliez votre téléphone dans un tiroir »*. Un comble selon Laurence Blisson, secrétaire générale du syndicat de la magistrature qui constate que *« nous nous retrouvons face à un renversement total de la logique où le principe de vie privée devient synonyme de menace »*. ■

▲ En bricolant les ordinateurs, les membres du collectif Jeanne d'Hack apprennent à maîtriser les systèmes qui mettent nos vies privées à l'épreuve.
PHOTO : E.B.

INTERVIEW

« Un soupçon généralisé »

Michail Lianos,
professeur des universités
au département de sociologie
de l'université de Rouen.

Les mécanismes de surveillance influent-ils sur les comportements sociaux ?

Il existe un certain effet « refroidissant », en ce sens que chacun cherche à paraître normal quand il se sent surveillé. En même temps, il est indéniable que la conscience de la surveillance renforce parfois l'impression d'être en sécurité, car nous pensons que la décision de commettre une infraction devient plus difficile. Un effet plus profond est que, par définition, un dispositif de surveillance sécuritaire projette un soupçon généralisé sur son champ. Par conséquent, nous sommes tous constamment « traités » en ces termes ; dans les systèmes de transport, les magasins, les autoroutes, les centres-villes... L'interrogation sur la confiance que nous pourrions faire aux autres est maintenant transférée au dispositif, ce qui affaiblit nos rapports et augmente nos peurs.

Pourquoi la défiance n'est-elle pas plus importante à l'égard de Google ou de Facebook ?

Google et Facebook réussissent parce qu'ils facilitent la vie de leurs usagers en leur permettant de faire ce qu'ils souhaitent. Leur valeur capitalistique est donc de nous connaître et d'exploiter cette connaissance, mais ils ne souhaitent pas nous limiter. En revanche, l'accumulation de toutes ces données par les États et les systèmes de gouvernance revient à une ambition préventive. Il me semble clair que nous allons vers une société de transparence rétroactive où on pourra tracer le passé d'une action déviante ; aussi, une société de régulation et de prévention algorithmique, où on cherchera à détecter les probabilités d'anormalité afin de les éviter.

Élus communistes et républicains

Le 9 mars, 500 000 personnes étaient dans les rues pour ce qui s'apparente à un premier tour de « chauffe » contre le projet de loi Travail. Les jeunes qui étaient en première ligne de la mobilisation ne sont pas dupes des discours du Gouvernement qui prétend agir pour leurs intérêts en détricotant les acquis salariaux arrachés par leurs aînés au patronat. Faciliter les licenciements pour créer de l'emploi, augmenter le temps de travail pour ceux qui en ont un, baisser les salaires... La propagande du Medef ne passe plus auprès d'une jeunesse qui entend travailler pour vivre décemment, et non pas travailler pour survivre.

Contrairement à ce qu'affirme le Gouvernement, aucune disposition contenue dans le projet de loi n'est susceptible d'améliorer le sort des jeunes. Des jeunes à qui l'on impose déjà un chômage de masse, des contrats de courtes durées et des bas salaires.

Ils aspirent à en finir avec la précarité pour ne plus servir de variable d'ajustement au patronat. Comme le reste de la population, les jeunes ambitionnent d'accéder à un droit commun du travail ambitieux pour tous. Amplifions les mobilisations pour obtenir le retrait de ce texte rétrograde et ouvrir de nouvelles perspectives.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Le 31 mars, manifestons contre le projet Travail ! Nous sommes toutes et tous concernés, hommes, femmes, lycéens, étudiants, salariés, chômeurs. Le 9 mars, nous étions déjà 500 000.

Ce projet veut faire de nous des esclaves modernes des patrons. Le Medef et le patronat le soutiennent. Le gouvernement Hollande, Valls, Macron, El Khomri veut nous l'imposer. C'est NON ! Il détricote tous les droits obtenus depuis plus d'un siècle par les grèves et les luttes. Tout est revu au plus bas : salaires, contrats, licenciements, conditions de travail, hygiène... Ce sont les jeunes qui en subiront les conséquences : exploitation, précarité à vie...

Ce projet n'est ni amendable, ni négociable. Nous exigeons son retrait avec les syndicats des jeunes, des salariés, avec la population. Faciliter les licenciements, insécuriser les salariés, c'est NON. Interdire les licenciements, renforcer les droits des travailleurs, c'est OUI. Renforcer la flexibilité, casser la protection des salariés, c'est NON. Diminuer la durée du travail et augmenter les salaires, c'est OUI ! Nous avons réussi à balayer le CPE dans un grand mouvement unitaire. Aujourd'hui, imposons le retrait de cette réforme ! C'est possible !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Le conservatoire de musique et de danse de Saint-Étienne-du-Rouvray va mal : 200 élèves en moins en 5 ans. Pétition, grève, manifestation, courriers, propositions, cela ne suffit toujours pas. Nous défendons le Code du travail en nous opposant au gouvernement. Pourtant existe au cœur de notre ville une souffrance au travail, de la base au sommet de l'équipe.

Nous alertons de cette situation avec sérieux depuis près de 3 ans ! Nous étions déjà intervenus dans Paris Normandie dès juillet 2014 ! Des personnalités historiques de notre ville se sont aussi engagées dans la défense de ce service public culturel et éducatif pour qu'il retrouve convivialité et diversité culturelle. Nos demandes ne sont pas écoutées au sein même de la majorité municipale. C'est pourquoi le groupe des élus socialistes a décidé à l'unanimité lors du conseil municipal du 10 mars 2016 de ne plus participer aux votes des délibérations ayant pour objet le conservatoire tant qu'une réunion des représentants du personnel, de la médecine du travail et des groupes des élus n'aura pas eu lieu. La Ville doit prendre les décisions courageuses, consensuelles et adéquates pour ce service public si important pour nous tous.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Les défenseurs de la casse du Code du travail, du PS et du Medef, nous expliquent, la main sur le cœur, qu'ils défendent les chômeurs et que, si les patrons n'embauchent pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas licencier facilement.

Mais si licencier était si difficile, comment expliquer les millions de chômeurs ? Et comment la suppression d'une visite médicale à l'embauche, le passage de 25 à 10 % de la majoration sur les heures supplémentaires, l'augmentation de l'intensité du travail, le fait de faire travailler les apprentis mineurs jusqu'à 10h par jour, et l'ensemble des salariés jusqu'à 12h, entre autres horreurs que comporte cette loi, pourraient créer de l'emploi ? Nous sommes nombreux à ne plus être dupes de cette rengaine pro-patronale. Après le succès des mobilisations des jeunes et des salariés du 9 mars, c'est le moment de continuer ! Prenons nos affaires en mains à la base, sans attendre des mots d'ordre nationaux encore bien timides. Valls, droit dans ses bottes, a dit qu'il irait jusqu'au bout. Il faut qu'en face nous soyons aussi déterminés. Il y va en effet de nos vies, de celles de nos enfants, des générations futures. Retrait de la loi El Khomri, un point c'est tout !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche

DANSE

Chad à Louise-Michel : promesse de belles expériences

Dans le cadre d'un contrat de réussite éducative départemental (Cred), les élèves de la Chad (classes à horaires aménagés danse) du collège Louise-Michel ont passé trois jours avec la compagnie Retouramont. Fabrice Guillot, chorégraphe, et Nicolas Grière, régisseur technique, ont animé les ateliers. Ce rendez-vous exceptionnel, monté en partenariat avec Le Rive Gauche, illustre bien les riches expériences humaines que peuvent vivre les élèves inscrits en classe Chad. De quoi peut-être finir de convaincre les élèves qui souhaitent intégrer ce cursus. Le dossier d'admission dans la classe à horaires aménagés danse de collège Louise-Michel pour l'année scolaire 2016-2017 peut être déposé jusqu'au 19 avril. La Chad est ouverte aux élèves de 6^e, 5^e et 4^e des communes de la rive gauche de l'agglomération de Rouen et de l'Eure (hors agglomération d'Évreux).

RENSEIGNEMENTS Au près du conservatoire de musique et de danse au 02 35 02 76 89.



BON À SAVOIR Nouveaux horaires

La Maison du citoyen et l'accueil du service tranquillité publique ont modifié leurs horaires d'ouverture.

- **La Maison du citoyen** est désormais ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 h 15, mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, samedi (sauf pendant les vacances scolaires) de 9 à 12 heures, uniquement pour le service d'accueil. Le CCAS est fermé les lundis, vendredis et samedis matin. Tél. : 02 32 95 83 60.
- **L'accueil du service tranquillité publique et de la police municipale** est dorénavant ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures. Tél. : 02 32 95 83 81.

Pendant les vacances

- **Les horaires d'ouverture des bibliothèques et ludothèque municipales sont modifiés pendant les vacances, de mardi 5 avril à samedi 16 avril.** **Bibliothèque Elsa-Triolet** : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. **Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré** : mercredi et vendredi de 14 à 17 heures. **Bibliothèque Louis-Aragon** : mercredi de 10 à 12 heures, jeudi de 15 heures à 18 h 30. **Ludothèque Célestin-Freinet** : mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi 9 avril de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée samedi 16 avril. Reprises des horaires habituels mardi 19 avril. Tél. : 02 32 95 83 68.
- **La piscine Marcel-Porzou** est ouverte lundi de 14 heures à 19 h 30, du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 et dimanche de 9 heures à 12 h 30. Par ailleurs, la piscine sera fermée pour arrêt technique du dimanche 3 avril (13 heures) au jeudi 7 avril (9 h 30). Tél. : 02 35 66 64 91.
- **La billetterie du Rive Gauche** est fermée du 12 au 15 avril. Réouverture mardi 19 avril. Tél. : 02 32 94 91 91.

DÉCHETS

COLLECTES REPORTÉES

Lundi 28 mars étant férié, les collectes de déchets sont décalées d'une journée pendant la semaine du 28 mars au 2 avril. La collecte des ordures ménagères aura lieu mardi 29 mars et vendredi 1^{er} avril, celle des papiers et emballages jeudi 31 mars et celles des déchets végétaux samedi 2 avril.

PERMANENCES

RÉHABILITATION DE L'HABITAT

L'association Inhari (ex-Habitat et développement) tiendra des permanences en mairie centre jeudi 31 mars, jeudi 30 juin, vendredi 26 août et jeudi 24 novembre de 9 h 30 à 11 h 30, salle des permanences.

TÉL. : 02 32 08 13 00.

SANTÉ

UN NOUVEL OSTÉOPATHE

Florian Goasduff, ostéopathe, vient de s'installer dans le cabinet médical, 10 place de Navarre. Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 à 20 heures et le samedi de 8 à 13 heures. Tél. : 07 68 43 52 10.

UNRPA

EU ET LE TARN



La section stéphanaise de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) propose une sortie à Eu mercredi 20 avril. Au programme : visite de la ferme de Beaumont le matin, déjeuner à Eu et petit train touristique Eu-Le Tréport l'après-midi. Par ailleurs, il reste quelques places pour le voyage dans le Tarn (Castres) qui aura lieu du 10 au 16 juin. Renseignements et inscriptions au 06 71 46 53 12, au 02 35 66 53 02 ou à la permanence à la tour Aubisque (foyer restaurant Geneviève-Bourdon) le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

Agenda

RENCONTRE ÉLU

JEUDI 7 AVRIL

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tient une permanence de 10 à 12 heures au centre socioculturel Georges-Brassens (quartier Thorez).

SANTÉ

JEUDI 24 MARS

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 24 mars de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

FORMATION

SAMEDI 19 MARS

Portes ouvertes chez Aftral

Le centre de formation Aftral ouvre ses portes de 9 à 15 heures.

► Parc de la Vente Olivier, 145 chemin du Taillis. Tél. : 02 35 66 67 28.

SENIORS

LUNDI 4 AVRIL

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie cinéma au Mercure à Elbeuf pour le film *Journal d'une femme de chambre*.

► Inscription mardi 29 mars par téléphone à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles au 02 32 95 93 58. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDI 7 AVRIL

Loto

La section stéphanaise de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) organise un loto à partir de 14 h 30 au foyer restaurant Geneviève-Bourdon.

RENCONTRE-DÉBAT

MARDI 22 MARS

Gérer son entreprise collectivement

Cette rencontre-débat mise en place autour de la pièce *Ma chambre froide* de Joël Pommerat les 21 et 23 mars (lire p.17) permettra de mieux discerner, en contrepoint du regard artistique, les enjeux managériaux et les différents modèles économiques existants. Deux témoins viendront éclairer les échanges : Jean-Stéphane Pierre, directeur général de Hisa Ingénierie (bureau d'études, de la conception à la construction des ouvrages) et Simon Beck, président de Griss (Gestion de ressources informatiques sociale et solidaire). En partenariat avec l'union régionale des Scop (Sociétés coopératives et participatives).

► 18 h 30, labo-théâtre (bâtiment Magellan) de l'Insa, avenue de l'Université. Entrée libre sur réservation à culture@insa-rouen.fr

ANIMATIONS

SAMEDI 19 MARS

Festival Techlab junior



Le festival Techlab junior se tient de 11 à 17 heures. Au programme : rencontres des Trophées de robotique Normandie, ateliers de découverte participatifs et ludiques à partir de 7 ans (programmer et piloter des robots, s'exprimer sur la web radio...), démonstrations (robots et imprimante 3D), visite du FabLab UniversTech de l'université de Rouen.

► Entrée libre et gratuite. UFR de sciences, avenue de l'Université.

DIMANCHE 3 AVRIL

Journée du collectionneur

Le Club philatélique de Rouen et région organise la 20^e journée du collectionneur, de 10 à 18 heures, à la Halle aux Toiles à Rouen. Entrée libre. Réservée aux particuliers.

► Renseignements : 02 35 65 13 48, 06 87 29 26 29 ou phi.cpr@wanadoo.fr

SAMEDI 16 AVRIL

Fête de la vapeur

Le Pacific vapeur club organise un voyage en train vapeur à l'occasion de la fête de la vapeur

en baie de Somme, un aller-retour Sotteville-lès-Rouen – Amiens – Noyelles-sur-Mer.

► Renseignements et inscriptions au 02 35 72 30 55 (du lundi au jeudi de 10 à 12 heures) ou pacific-express@outlook.fr

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 26 MARS

Femmes pionnières

L'égalité des femmes avec les hommes reste encore largement à conquérir. Et pourtant, depuis longtemps, dans la vie quotidienne, les arts, les sciences... les femmes tracent de beaux sillons. Les pionnières sont là pour le rappeler, au nom de toutes les anonymes, qui participent aujourd'hui au progrès de la société.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 30 MARS

Les Stéphanaïens exposent



C'est une nouvelle exposition qui s'offre aux artistes stéphanaïens. Ces peintres, dessinateurs ou sculpteurs ont pour habitude de dévoiler leurs nouvelles œuvres lors de cette exposition annuelle, riche par la diversité des techniques, des styles et des genres. Qu'ils soient connus ou moins, les exposants partagent de nouveau leur plaisir avec le public.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL

La laïcité

Histoire et actualité de la laïcité de son origine à nos jours, quelles modalités d'application, quels publics ciblés.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 29 AVRIL

Foutisse

Une expo-vente de tableaux originaux de Foutisse se tient jusqu'au 29 avril au bistrot Jem's. Cet artiste peintre autodidacte peint depuis quarante ans. Il a fait partie du groupe de dessins les 10 slips de Marcel Cande jusqu'en 2008.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28, rouvray76@gmail.com

DU 29 MARS AU 19 JUIN « Étranges paysages »



Les images présentées sont issues du fonds photographique du Pôle Image Haute-Normandie. Le fil conducteur a été l'étrangeté. Personnages énigmatiques, paysages apocalyptiques, l'effroi et la magie se mêlent parfois à la nature, parfois aux bâtis, toujours dans le regard du visiteur. Cette exposition est présentée dans le cadre des Scouat (Semaines culturelles et d'ouverture artistique transdisciplinaires).

► Vernissage mardi 29 mars, 13 heures. Du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 h 30, galerie du Temps de [poz] de l'Insa, avenue de l'Université. Contact : culture@insa-rouen.fr. Plus d'info : www.insa-rouen.fr/vieetudiante/vieculturelle

DU 4 AVRIL AU 6 MAI

Si Léo Ferré m'était conté

Les ateliers du centre socioculturel Georges-Déziré revisitent les textes de Léo Ferré. Sculptures, peintures, arts manuels se mettent au service des mots.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

THÉÂTRE

LUNDI 21 ET MERCREDI 23 MARS, Ma chambre froide | Joël Pommerat

Les employés d'un magasin héritent de quatre entreprises, léguées par leur patron atteint d'une maladie mortelle. « C'est vous qui allez devenir des salauds de riches à ma place ! » Cet héritage est source de conflits, de choix difficiles, et engendre des situations explosives ou franchement cocasses. Par la troupe de l'Estrade, compagnie de théâtre non-professionnelle. Mise en scène de Jean-François Levistre.

► Lundi 21 et mercredi 23 mars, 19 heures, labo-théâtre de l'Insa Rouen (bâtiment Magellan). Entrée libre sur réservation à culture@insa-rouen.fr Tél. : 02 32 95 97 19.

CABARET

VENDREDI 25 MARS

Les filles du bord de scène

Deux gigolettes talentueuses et chouettes. Elles séduisent par leurs mélodies emplies d'énergie et de complicité. En mélangeant chanson française

et humour, elles portent un regard de femmes critiques et engagées sur notre société.

► 20 h 30, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. 7,20 €. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

LECTURE

SAMEDI 26 MARS

Le Chasseur de frontières | Tahar Fahloun

Lire p. 8

DANSE

MARDI 29 MARS

9000 Pas | Joanne Leighton

Souvenez-vous. 12 octobre 2013. Joanne Leighton embarque 99 participants dans la folle aventure du *Made in Saint-Étienne-du-Rouvray* ! Pur bonheur aujourd'hui de retrouver cette formidable chorégraphe belgo-australienne pour ces 9000 Pas lumineux, déclinés avec jubilation par six interprètes magnifiques sur la musique fascinante de Steve Reich.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 31 MARS

Son et langage

Les musiciens de la famille des bois proposent un travail de recherche et de création à partir d'objets sonores et de couleurs instrumentales que l'on retrouve surtout dans la musique contemporaine et improvisée.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Jaouade El Ouardi et Hassna Ait Mansour, Pierre Dhermant et Christelle Morel.

NAISSANCES

Bilal Ait Brahim, Yasser Bekhedda, Ishac Dridi, Khelya Dumont-Roty, Yaniss Muhoza, Hafsa Ouddasser.

DÉCÈS

Daniel Gracias, Ouali Kheyar, José De Barros Ferreira, Christian Soloy, Jeanine Gascoin, Eugenijy Cotelte, Roger Horlville, Michelle Colignon, Renée Leblanc, Renée Gallien, Maria Florinda Dias Gomes, Zahra Naji, Luigi Mazzoleni, Richard Leconte, Julianne Volekaert, Madeleine Alexandre, Andrée Martin, Monique Soudais, Pierre Gautier, Jacqueline Brégué, Jacqueline Carly, Salvatore Mangione.

CONCERT

MERCREDI 30 MARS

Dhafer Youssef



PHOTO: SHIRAZ FRADI.

Une rencontre au sommet avec LE prince du oud... Accompagné d'Isfar Sarabsky au piano, Phil Donkin à la contrebasse, Ferenc Nemeth à la batterie, le tunisien Dhafer Youssef, vocaliste hors pair et maître du luth oriental, promet une soirée des plus envoûtantes.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 30 MARS

Balimaya | compagnie Cubafrica

Un frère et une sœur, abandonnés par leur famille puis recueillis par des pirates, décident qu'il est temps de découvrir le monde par eux-mêmes.

► 10 heures, pour les enfants de 6 mois à 4 ans. 14 h 30, pour les enfants à partir de 5 ans. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

MERCREDI 6 AVRIL

La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires.

► 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

« Le plus important de nos consultations provient du suivi post-urgences », indique le docteur Ilias Idrissi, le responsable de la polyclinique
PHOTOS : J. L.



SANTÉ

Les coulisses de l'info

La Ville signe son deuxième Contrat local de santé (CLS) avec l'Agence régionale de santé (ARS) le 30 mars. Le premier CLS avait révélé que les Stéphanois connaissent mal le centre hospitalier Saint-Julien. La rédaction est donc allée rendre visite à ce voisin.

Hôpital de proximité

Entre service d'urgence, diabète et petite chirurgie, l'hôpital public Saint-Julien du Petit-Quevilly est un lieu clé de l'offre de soins de la rive gauche. Plongée dans les couloirs de la polyclinique.

Abdeslem est un habitué. « Je viens ici depuis plus de trente ans pour mon diabète, dit-il, ils ont tout ce qu'il faut et donnent les bons conseils. » La polyclinique, le service de consultations « de ville » – le « poli » de polyclinique signifie « ville » en grec – n'a rien d'une usine à soigner, les patients sont pris à l'heure, l'atmosphère y est détendue. De l'autre côté du couloir, les urgences n'ont rien à lui envier. Avec 24 000 passages par an, elles n'ont pas encore tout à fait atteint leur seuil critique. Les équipes soignantes tra-

vailent dans des conditions satisfaisantes, tandis que les patients n'attendent pas des heures comme souvent dans le « vaisseau amiral » de la rive droite, Charles-Nicolle.

Suivi post-urgences

Le peu d'attente est même une surprise pour les nouveaux patients. « Je suis venu pour la première fois aux urgences il y a deux jours à cause d'un corps étranger dans le pouce », explique Jamel. Après avoir fait son enregistrement à l'accueil, Jamel a décidé de patienter dans sa voiture, pensant que



son temps d'attente serait d'au moins une heure, « *mais au bout d'un quart d'heure, j'avais déjà passé deux ou trois fois mon tour* ». De retour le surlendemain pour un suivi en polyclinique, Jamel a été reçu en consultation à l'heure pile de son rendez-vous. « *Le plus important de nos consultations provient du suivi post-urgences*, confie le docteur Ilias Idrissi, le responsable de la polyclinique. *On s'assure que tout se passe bien, qu'il n'y a pas eu de complications.* » Au besoin, le médecin enverra son patient faire une radio, à quelques couloirs de là. Là encore, ce sera l'affaire de quelques minutes seulement, comme le confirme cette fois-ci Aurélia. « *J'ai été plâtrée aux urgences suite à un accident de voiture* », explique-t-elle. Après avoir regardé le cliché, le médecin lui annoncera qu'on lui retire son plâtre (de la résine, en fait) pour lui poser une

orthèse, bien moins contraignante à porter. « *On traite surtout des entorses, des petites fractures, des abcès ou des plaies*, souligne Ilias Idrissi. *Et s'il y a besoin d'une consultation ou d'un examen plus poussé, nous travaillons en étroite collaboration avec Charles-Nicolle où l'on réoriente le patient.* » Et dans ce cas, le passage par la case Saint-Julien n'aura pas été une perte de temps, le patient ainsi réorienté sur Charles-Nicolle sera pris en charge plus rapidement que s'il s'y était présenté directement. ■

HÔPITAL SAINT-JULIEN Rue Guillaume-Lecointe,
76140 Le Petit-Quevilly. Tél. : 02 32 88 89 90
ou 02 32 88 64 00.

▲ Avec 24 000 passages par an, les urgences de Saint-Julien n'ont pas encore tout à fait atteint leur seuil critique.

PARCOURS

Contrat local de santé

La Ville s'est dotée depuis 2012 d'un Contrat local de santé (CLS). Après avoir œuvré à structurer et à mieux coordonner les interventions des services municipaux et des acteurs locaux dans le champ de la promotion de la santé, le CLS 2016-2018 s'est fixé pour objectif d'améliorer le parcours de santé de tous les habitants, notamment les plus fragiles. Le CLS stéphanois, signé avec l'État, est accompagné par l'Agence régionale de santé et le Commissariat général à l'égalité des territoires. Il s'inscrit dans le cadre du projet social de territoire de la commune.

INTERVIEW

« Un climat plus serein »

Asmahane Khelfat

est directrice de l'hôpital Saint-Julien, site du CHU au Petit-Quevilly.

Quelle place occupe Saint-Julien au sein des hôpitaux de Rouen ?

Aujourd'hui, nous avons un site central qui est Charles-Nicolle avec un plateau technique lourd favorable au développement technologique et, pour équilibrer ce poids lourd, nous avons de chaque côté de la Seine deux sites accueillant des consultations : Bois-Guillaume et Saint-Julien. Ce sont les mêmes équipes de médecins qui tournent sur ces trois sites, nous avons donc la même expertise qu'à Charles-Nicolle sans en avoir les problèmes de stationnement et d'attente longue aux urgences.

Comment fonctionne votre service des urgences ?

Nous nous occupons surtout des urgences du quotidien, des choses peu inquiétantes, comme la petite chirurgie ou la traumatologie, qui demandent un traitement rapide mais qui ne nécessitent pas un plateau technique lourd. Nous avons une réponse plus rapide qu'à Charles-Nicolle et, du fait qu'il y ait moins d'attente, le climat y est plus serein.

Quels sont les autres services de Saint-Julien ?

Notre service de polyclinique permet un suivi post-urgences avec également des spécialités variées (diabétologie, pédiatrie, gynécologie, gériatrie, entre autres). Nous avons un service pour les hospitalisations courtes, deux services d'hébergement de personnes âgées, un centre dentaire, un service de soins à domicile (Siad) qui travaille étroitement avec celui de Saint-Étienne-du-Rouvray. Nous avons également un scanner que nous partageons avec la clinique Mathilde, un service de radiologie-échographie et un laboratoire d'analyses.



PHOTO: J.-L.

Wendy Richard

Citoyens, citoyennes...

Le service civique permet de s'engager durant six à douze mois auprès d'une association, d'une collectivité... Wendy Richard témoigne de son expérience au sein de Just kiff dancing.

Depuis septembre 2015, Wendy Richard pousse chaque matin la porte de l'association stéphanaise Just kiff dancing pour effectuer un service civique. Un engagement de onze mois, à raison de trente heures par semaine. « J'ai trouvé l'annonce sur le site de l'agence du service civique. C'est simple, on crée un compte et on peut faire sa recherche par thèmes, par période et par lieu, en France ou à l'étranger. On candidate avec un CV. À la fin, il y a un entretien comme pour décrocher n'importe quel emploi », explique Wendy Richard. À 21 ans, « ... presque 22 », la jeune femme a le sentiment de franchir une nouvelle étape qui doit lui permettre de mener à bien son projet professionnel : devenir médiatrice culturelle. « Après une licence Industrie culturelle art et société, j'avais besoin d'une expérience de terrain. » Pas si pressée d'enchaîner sur un

master à l'université, Wendy Richard a donc tenté sa chance pour un service civique.

Libérer la parole

Son passage au sein de l'association Just kiff dancing a déjà fait évoluer ses ambitions. « Ici, j'ai découvert l'animation, le contact direct avec les jeunes. Je pense leur apporter des choses et je sens qu'ils m'apportent aussi beaucoup en retour. Je me suis formée à des sujets de prévention en lien avec les addictions, l'hygiène et la sexualité. » Pour mettre en place les conditions de l'échange, « la danse intervient comme un brise-glace avec les enfants. C'est une manière d'aborder les thématiques... plus doucement ». Plus largement, le dialogue constitue un élément clef du service civique qui prévoit trois rendez-vous citoyens pour chaque jeune engagé, destinés à aborder des thèmes

comme la laïcité, l'égalité femme/homme ou l'économie sociale et solidaire.

En transit...

Épanouie dans ses missions, Wendy Richard ne regrette pas son choix. Même s'il faut « accepter de vivre un peu chichement avec pas plus de 573 € par mois ». Sans oublier « la pression de l'entourage qui doute que la culture soit une voie bien raisonnable ». Loin de faire le deuil de ses illusions, Wendy Richard voit l'avenir avec enthousiasme. « Mon passage à Just kiff dancing m'a donné l'envie de faire un master sur le thème de l'intégration des familles autour d'un projet culturel. En même temps, je me dis qu'un service volontaire européen pourrait être une super expérience. Je choisirai un pays anglophone pour améliorer mon anglais... la Finlande, peut-être. » Une manière comme une autre de vérifier que les voyages forment bel et bien la jeunesse. ■

INFOS Le service civique est accessible de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap). Rendez-vous sur le site service-civique.gouv.fr